



Communiqué de presse

Une borne de recharge électrique pour la population

Pour une période test d'un an, la Municipalité de Porrentruy a installé une borne de recharge publique avec un tarif préférentiel pour les voitures électriques à la rue du Gravier, derrière l'administration communale. Cette action s'inscrit dans une stratégie plus vaste des autorités communales pour développer l'électromobilité en ville.

L'éco-mobilité prend de l'ampleur en Suisse et ce phénomène devrait s'accroître pour les années à venir. En tant que commune labélisée « Cité de l'Énergie » depuis plus de 17 ans, la Municipalité de Porrentruy a souhaité se doter d'une stratégie concernant le développement de l'électromobilité en ville.

Les autorités municipales ont mandaté la société SACEN SA, basée à Delémont et entièrement en mains publiques, pour réaliser cette planification communale. Exploitante du réseau public de bornes de recharge Smotion qui se déploie sur tout le canton du Jura et dans le Jura Bernois, la société SACEN SA dispose d'une grande expérience dans la mobilité durable. Depuis 2021, la société assure les prestations de suivi de la politique énergétique pour le compte de la Municipalité de Porrentruy.

L'une des mesures de la stratégie communale consiste à installer une borne de recharge mobile Smotion pour les voitures électriques afin d'analyser les besoins actuels durant une période test d'un an. Elle a été installée dans le parking public de la rue du Gravier, derrière l'administration communale.

La station Smotion dispose de deux points de charge de 22.0 kW, pour une recharge complète d'environ 2 à 4 heures selon le véhicule. Elle est alimentée par de l'énergie photovoltaïque 100% renouvelable et 100% local de type AMBRE. Le paiement peut aussi bien s'effectuer par carte bancaire, TWINT ou via un abonnement Smotion. Le tarif préférentiel appliqué sur cette borne est de CHF 0.57/kWh.